

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 DÉCEMBRE

A LA CHAMBRE

Séance de samedi. — Une petite querelle entre les républicains boulangistes et les autres. Tout récemment, à Dury, près d'Amiens, avait lieu une cérémonie funèbre dans un enclos municipal où s'élève un monument commémoratif de la guerre de 1870. Le maire d'Amiens oublia d'inviter à cette cérémonie M. Millevoye et ses amis politiques.

Il faut croire que l'oubli était volontaire, puisque, lorsque M. Millevoye se présenta avec ses amis à la porte de l'enclos, le commissaire de police opposa au député de la Somme sa consigne et un refus formel. M. Millevoye dut s'incliner ; mais voilà qu'aujourd'hui il a saisi la Chambre de ce manque d'égards envers un représentant du peuple.

Vous pensez bien que M. Constans a prouvé, comme 2 et 2 font 4, la parfaite innocence du gouvernement, du commissaire et du maire. Le ministre de l'intérieur n'a rien ordonné, le commissaire a obéi aux ordres du maire, et le maire, étant chez lui, avait le droit de recevoir ou de ne pas recevoir M. Millevoye.

« Il faut que les maires soient maîtres chez eux », a dit M. Constans.

Voilà une bonne parole, mais, hélas ! une parole chaque jour démentie par les faits.

Une question : Si le maire d'Amiens était monarchiste et si M. Millevoye avait été le protégé électoral de M. Constans, que serait-il arrivé ? Il serait arrivé que le chef de la municipalité amienne aurait été bel et bien révoqué. Ça lui aurait appris à se croire maître chez lui.

Dans la même séance, la Chambre a validé les élections de MM. Boudeau et Granger (Seine), Hiroux (Nord), Peyrusse, élu à Auch, Lachèze (Lot).

L'élection de M. Dupuytren, député conservateur de Poitiers, a été invalidée par 255 voix contre 243.

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES

Le onzième bureau a conclu à l'invalidation de M. Sabouraud, député conservateur de la Vendée. C'est la neuvième invalidation proposée par les bureaux.

La sous-commission du 1^{er} bureau s'est prononcée pour une enquête sur l'élection de M. Bischoffsheim, dans les Alpes-Maritimes.

LEÇON D'HISTOIRE

De toutes les surprises que nous ménageait ce siècle, la chute de don Pedro II ne sera pas la moindre. Nous ne connaissons pas, il est vrai, tout ce qui se passe au Brésil, où tout n'est peut-être pas aussi calme qu'on le dit, mais deux faits sont au moins certains : la déchéance de l'Empire suivie de l'expulsion de la famille régnante et la proclamation de la République.

Et tout ce bouleversement aurait été l'affaire de quelques heures ! On eût dit un événement prévu et attendu ; aucune résistance sérieuse

n'a été tentée ; à peine, dit-on, y a-t-il eu une très légère effusion de sang. Cette monarchie est tombée comme un fruit trop mûr qui se détache de l'arbre, alors qu'aucun danger sérieux ne paraissait la menacer et qu'elle avait à sa disposition tous les moyens pour se protéger et se défendre.

Comment cela a-t-il pu se faire ? Le Brésil avait sa tête, depuis cinquante-huit ans, un prince libéral et bienfaisant, dont le règne avait rendu son pays prospère, brave quoiqu'ami des arts de la paix, qui venait d'avoir le mérite et l'honneur d'abolir l'esclavage dans ses États, encore assez jeune pour être énergique.

L'empereur avait une postérité. Sa fille Isabelle, son héritière, depuis longtemps associée au gouvernement, promettait de continuer les traditions paternelles de dévouement et d'amour du peuple ; le seul reproche qu'on osât lui faire était d'être trop pieuse !

Le comte d'Eu, son époux, était un fils de France, courageux et bon comme son noble père, le duc de Nemours, qui ne demandait qu'à partager les soucis de la future impératrice et à se consacrer comme elle au bonheur des Brésiliens. Où donc chercher les causes de cet affaissement subit du sol monarchique en ce pays ?

Selon nous, les voici : Don Pedro était un caractère faible et un idéologue. Empereur, il était séduit par certaines formules républicaines et ne le cachait pas. Depuis longtemps, il jouait avec la République et un beau jour celle-ci l'a étouffé.

Chef d'État, il devait à son peuple de réprimer les séditions. Or, s'il sévissait au premier moment, sa juste colère faisait trop vite place à la clémence. C'est ainsi qu'on l'a vu successivement exiler *Da Fonseca* qui avait voulu soulever l'armée contre l'Empire, puis le rappeler, et non-seulement le rappeler, mais le replacer à la tête de ces mêmes troupes qu'il avait déjà poussées à la révolte. On trouve plus tard moins étonnant que ce soit ce *Da Fonseca* qui prenne la tête de la révolution.

Le gouvernement impérial a commis une autre faute que la connaissance de notre histoire aurait dû l'empêcher de commettre. Au lieu d'imiter notre gouvernement provisoire de 1848 et d'affranchir subitement et en bloc les nègres de ses États, s'il eût préparé et amené doucement une mesure aussi grave, il eût sans doute blessé moins d'intérêts et fait moins de mécontents.

On a dit que sa fille, régente en 1888, alors qu'il était si malade chez nous, n'avait pas voulu le laisser mourir sans avoir vu l'abolition de l'esclavage, et qu'elle avait précipité l'exécution du projet. Ce sentiment était sans doute très filial, mais il n'était guère politique, et dans l'occurrence, il eût bien mieux valu que la raison l'emportât sur le cœur.

Qui pourra dire encore si la main de la grande République américaine n'a pas trempé dans tout ce mouvement brésilien ? La loi de Monroe n'est pas considérée par les États-Unis comme un simple rêve et nous nous attendons à ce que les événements nous fournissent sans tarder la preuve de leur secrète intervention.

Il y a bien eu aussi quelques causes militai-

res. Au lieu de tant s'occuper de lettres et d'arts, don Pedro eût beaucoup mieux fait de doter l'armée brésilienne de l'organisation qui lui manque, d'y établir la discipline et d'empêcher les politiciens de la travailler.

Mais le plus puissant auxiliaire que la Révolution ait trouvé au Brésil, est incontestablement la Franc-Maçonnerie. C'est elle qui, par ses 235 Loges et ses 20,000 Maçons, a poussé avec le plus d'ardeur la propagande républicaine. Son travail souterrain s'accomplissait depuis longtemps. Don Pedro le savait, mais entiché de son libéralisme, moins préoccupé aussi qu'il n'aurait dû l'être de l'avenir de son pays et de sa famille, il les sacrifiait à la gloire. Il jouait avec la Franc-Maçonnerie comme avec la République. Toutes les deux se sont unies pour le renverser. Grande leçon pour les souverains et les prétendants !

Elle leur enseigne, depuis Louis XVI, que la faiblesse est la cause la plus sûre de la chute des trônes, que l'idéologie est un écueil dont il faut s'écarter avec prudence ; que, le respect du droit réservé, un prince doit surtout se préoccuper de manier l'épée qui lui a été confiée pour défendre ses États, ses sujets et sa propre personne ; que pour faire un vrai roi, il vaut mieux un prince solide qu'un officier d'Académie.

P.-A. MICHEL.

INFORMATIONS

NOMINATION ÉPISCOPALE

L'*Officiel* publie un décret par lequel M. Lagrange (François), chanoine du diocèse de Paris, est nommé à l'évêché de Chartres, vacant par le décès de M^{gr} Regnault.

M. CARNOT A LA CHASSE

Le Président de la République a chassé vendredi à Marly. Au nombre des invités : M. Thévenet, ministre de la justice ; M. Fallières, ministre de l'instruction publique ; le général Brugère, le colonel Lichtenstein, M. Périvier, premier président de la Cour d'appel de Paris ; M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général près la Cour de Paris ; M. Collet, conseiller d'Etat ; M. Bertrand, avocat général à la Cour de cassation, etc.

Au tableau 414 pièces, se décomposant en 48 chevreuils, 227 faisans, 466 lapins et 3 lièvres.

Le traitement des inspecteurs primaires de l'ancienne troisième classe sera porté, à partir du 20 juillet prochain, à 3,000 fr., taux de la cinquième classe prévu par la loi du 19 juillet.

Nous avons signalé il y a quelque temps la sottise d'un Conseil municipal qui supprimait le nom de Pasteur donné à une rue, sous prétexte que le savant français croyait en Dieu. Le Canada pense autrement. Un des cantons de ce pays vient de recevoir le nom du savant dont les découvertes ont rendu de si grands services à l'humanité.

LES BATAILLONS SCOLAIRES AU THÉÂTRE

Communication a été donnée au Conseil mu-

nicipal de Paris d'une lettre du directeur du théâtre du Château-d'Eau informant le Conseil que les enfants des bataillons scolaires en uniforme seront reçus gratuitement aux représentations de *Desaix*.

Le Conseil accueille cette réclame. On demandait à quoi servaient les bataillons scolaires. Ils iront en uniforme au théâtre du Château-d'Eau !

LE MARIAGE D'ÉMILE AUGIER

Bien des personnes, assurément, ignorent qu'Émile Augier n'était marié que religieusement. Il n'a jamais voulu entendre parler d'un mariage civil.

La cérémonie, toute privée, eut lieu à Rome, à l'église Santa-Maria-del-Popolo.

D'après son testament, Émile Augier laisse l'usufruit de tous ses biens à sa femme.

LA NEIGE

Le *Mémorial de la Loire* dit que depuis trois jours le froid se fait vivement sentir à Saint-Etienne et que les rues de la ville sont couvertes de neige.

A Roanne, la neige a fait également son apparition, mais n'a pas tenu.

Toutes les montagnes des environs sont couvertes de neige.

— La neige a fait son apparition dans le sud des Vosges.

Elle est également tombée à Nancy et se maintient sur les hauteurs qui avoisinent la ville.

— La neige est tombée à Pajarès en grande quantité.

— Un train dans les neiges. — Un train de voyageurs portant le n° 47 a été arrêté avant-hier entre Saint-Maurice et Epinal par une tempête de neige.

Les amoncellements atteignent 1 m. 50.

NOUVELLES MILITAIRES

DISPENSES MILITAIRES

Nous croyons utile de signaler aux intéressés une disposition de la nouvelle loi de recrutement, dont l'importance n'échappera à personne ; c'est celle contenue dans l'article 24 relatif aux dispenses, et ainsi conçue :

« Les demandes, accompagnées de documents authentiques justifiant de la situation des intéressés, sont adressées, avant le tirage au sort, au maire de la commune où les jeunes gens sont domiciliés. Il en sera donné récépissé. »

Nous n'avons point à revenir sur l'énumération des cas de dispense ; ce qui est à remarquer, c'est que les jeunes gens qui se trouvent dans l'un de ces cas doivent en faire leur déclaration avant le tirage au sort.

Malheureusement cette obligation n'est pas suffisamment connue des intéressés, qui s'exposent ainsi à des difficultés lorsqu'ils arrivent au conseil de révision. Nous recommandons instamment aux maires de questionner, lorsqu'ils viennent se faire inscrire, les jeunes

gens sur les cas de dispense où ils pourraient se trouver.

Dans les villes, ces déclarations sont toujours faites quand les jeunes gens vont se faire inscrire à la Mairie, grâce à l'excellente idée que l'on a eue de dresser un registre spécial d'inscription. Ce registre a pour chaque inscrit une feuille divisée en plusieurs cases : l'une pour les nom, prénoms et adresse, une deuxième pour la date de naissance, une troisième pour les noms des parents, une dernière enfin pour les cas de réforme ou de dispense, et l'employé qui reçoit l'inscription ne peut pas oublier de questionner le jeune homme qui se présente sur les motifs qu'il aura à faire valoir plus tard. Aucune omission ne peut donc avoir lieu.

Nous regrettons qu'il n'en soit pas de même dans toutes les communes ; il nous semble que rien ne serait plus facile. Chaque préfet ou sous-préfet ne pourrait-il envoyer aux maires de son ressort un certain nombre de feuilles à remplir sur le modèle de celles en usage dans les villes ? Ce système empêcherait bien des ennuis ; nous le recommandons à l'attention des autorités.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Élections consulaires

Hier avaient lieu, dans l'arrondissement de Saumur, les élections de juges et de juges suppléants au Tribunal de commerce, pour le renouvellement partiel de 1889.

Voici les résultats du scrutin pour la ville de Saumur :

Inscrits 351
Votants 134

Comme juges :

M. Milon a obtenu 125 voix.
M. Baugé, — 124

Comme juges suppléants :

MM. Poisson a obtenu 76 voix.
Lemoine, — 75
Forges, — 74
Doguereau, — 57
Terrien, — 56
Boutand, — 55

Nous donnerons, aussitôt qu'ils seront connus, les résultats des autres cantons de l'arrondissement.

HARMONIE SAUMUROISE

44^e CONCERT (5^e ANNÉE)

Dimanche prochain 8 décembre 1889, au Théâtre de Saumur, GRAND CONCERT offert par l'Harmonie Saumuroise à MM. les Membres fondateurs et souscripteurs, sous la direction de M. GOUBEAULT, chef de l'Harmonie,

avec le concours de M^{lle} DUET D'ARBEL, des Concerts du Trocadéro.

Première partie

1. *La Poupée de Nuremberg*, ouverture, par L'HARMONIE SAUMUROISE (Adam).
2. Air du Rossignol, des *Noces de Jeannette*, chanté par M^{lle} DUET D'ARBEL (V. Massé).
3. Fantaisie sur *Rigoletto*, pour clarinette, exécuté par M. MURAY (Verdi).
4. Fantaisie sur la *Fille du Régiment*, pour violon, exécuté par M. GOUBEAULT (Alard).
5. *J'étais aimé*, chanté par M^{lle} DUET D'ARBEL (Périers).
6. *Fusilier Merluchon*, scène comique, chantée par un amateur.

Deuxième partie

7. A *La Muette de Portici*, grande fantaisie (Auber) ; B *les Bambins*, polka, par L'HARMONIE SAUMUROISE (X.).
8. A *Les Enfants*, de Massenet ; B *Bonjour Suzon*, chantés par M^{lle} DUET D'ARBEL.
9. *Les déménagements d'Ugène*, scène comique, par un amateur (Pessard).
10. Romance et boléro de Dancla, pour violon, exécutés par M. GOUBEAULT (Dancla).
11. *Manola*, chantée par M^{lle} DUET D'ARBEL (Bourgeois).
12. *Les Deux Peureux*, duo comique, par deux amateurs.
13. Allegro, par L'HARMONIE SAUMUROISE (Febvre).

Une quête sera faite au profit des pauvres pendant le concert.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

AVIS. — On peut souscrire dès aujourd'hui. Le prix de la souscription est fixé à 8 fr. pour les deux concerts donnés au Théâtre. La carte donne droit à l'entrée pour la famille.

Pour les non souscripteurs : stalles d'orchestre, stalles de balcon, loges de balcon, baignoires, 2 fr. 50 la place ; premières loges, pourtour, parquet, 1 fr. 50 la place.

Le bureau de location sera ouvert dimanche 8 décembre, de midi à 4 heures, au contrôle du Théâtre.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE

(Suite et fin)

Assainissement de la ville

M. Peton demande la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs, au cours de votre dernière séance il a été question du conseil d'hygiène et de la commission des logements insalubres. J'ai regretté de n'être point présent, car je me serais fait un devoir d'exposer devant vous les attributions de ces deux institutions absolument différentes, et actuellement insuffisantes en raison des lois qui les régissent, comme le faisait très bien remarquer ces jours derniers le docteur Bontemps dans la *Petite Loire*. J'en aurais pris prétexte pour vous proposer qu'il soit institué dans notre ville une commission

technique extra-municipale qui puisse appeler dans son sein des personnes compétentes à l'effet de préparer une organisation pratique des services d'hygiène à Saumur.

» L'expérience enseigne que par certaines mesures l'atmosphère des villes peut être assainie de façon à diminuer sûrement la mortalité. A Londres, il y a 200 ans, il mourait 42 personnes sur mille chaque année ; actuellement la mortalité y est à peine de 20 pour mille et par an, et cependant la population a quadruplé en deux siècles. Cela est dû à une meilleure direction des services d'hygiène publique.

» Le devoir des élus de la cité est de protéger la santé et la vie de leurs concitoyens. Nous trouvons aujourd'hui à l'étranger d'excellents modèles de l'assainissement des villes et de la prévention et de la prophylaxie des maladies contagieuses. En France, plusieurs villes telles que Nancy, Reims, Le Havre, ont créé une organisation municipale pour combler les lacunes de la législation sur les *Conseils d'Hygiène* et les *Commissions des logements insalubres*. C'est que, ici et là, depuis quelques années, on est arrivé à bien comprendre cette notion que la vie humaine est une valeur et que l'homme, surtout l'homme de travail, est la plus précieuse richesse d'une ville : la vie de chaque individu représente un capital que l'on peut évaluer en chiffres comme le font les tribunaux lorsqu'ils accordent des dommages et intérêts et les compagnies d'assurance lorsqu'elles signent un contrat. La mort et la maladie amènent donc chaque année la perte de capitaux que certaines mesures d'hygiène prises méthodiquement et scientifiquement pourraient conserver.

» Il n'y a pas, messieurs, de sujet plus digne d'attention de ceux qui s'occupent des affaires publiques, que l'hygiène, science sociale par excellence. Le bien-être et la salubrité marchent de concert, car si la santé est un capital, la vie humaine est une source de revenus. Tout ce qui diminue ou détruit ces deux biens suprêmes, la santé et la vie, appauvrit le corps social.

» Vous avez donc le devoir de rechercher les moyens de diminuer la maladie et la mortalité. Pour cela il faut assainir les villes par des égouts suffisants en nombre et en étendue, faciles à nettoyer et à surveiller ; par une large distribution d'eau potable à proximité des logements d'ouvriers ; par la surveillance des viandes de boucherie et des denrées alimentaires ; par l'obligation aux propriétaires d'assainir les logements, d'en éloigner les immondices, d'en tenir les cours propres ; par les mesures nécessaires à la protection des enfants du premier âge ; par une bonne direction de l'éducation physique des enfants des écoles dont on ne ménage actuellement ni les yeux ni le cerveau et dont on néglige trop complète-

ment les muscles et les poumons ; par les précautions qui peuvent aisément, dans certains cas, combattre les épidémies telles que le croup, la fièvre typhoïde, la variole, dans leur germe ou dans leur développement.

» Je crois en avoir assez dit, messieurs, pour justifier la proposition que je vous faisais tout à l'heure d'instituer une commission en vue de l'assainissement de Saumur. Cette commission serait constituée par la 2^e commission du Conseil municipal, qui a déjà l'hygiène dans ses attributions ; on lui adjoindrait :

» M. l'ingénieur des ponts-et-chaussées, M. l'agent-voyer d'arrondissement, M. l'architecte de la ville, trois médecins, trois pharmaciens, trois vétérinaires, l'inspecteur primaire, le principal du collège, les directeurs des écoles communales. »

M. Combiert dit qu'il ne s'oppose pas à la formation de cette commission, mais il se demande quelle sera sa sanction. Il n'y a pas, dans la législation actuelle, une loi qui oblige un propriétaire à démolir un logement insalubre.

M. Peton fait observer qu'à Paris et dans d'autres villes on a obtenu un excellent résultat ; on peut toujours obliger les propriétaires à faire nettoyer les cours et les cabinets d'aisances. Ces mesures prises à Rouen, par exemple, ont fait diminuer la mortalité, par an, de 8 pour 1,000.

Ces jours derniers, le croup a fait son apparition à Saumur dans une maison dont la cour était excessivement malpropre ; dans une maison propre, cette maladie ne se serait peut-être pas produite.

Si une commission qui a fait analyser l'eau d'un puits, la reconnaît malsaine, ne pourra-t-elle obliger le propriétaire à fournir de l'eau potable. Certains puits de notre ville communiquent avec les égouts ou les fosses d'aisances ; ne pourrions-nous pas les faire condamner ? Il y a des moyens non directs d'obtenir l'assainissement ; je demande que ma proposition soit étudiée et renvoyée à la deuxième commission. Adopté.

La cave de M. Houlard

M. Terrien rappelle que l'état de la cave de M. Houlard s'aggrave, les infiltrations recommencent, et cette fois il y a urgence, il faut s'assurer de l'état de la voûte.

M. l'architecte sera envoyé pour examiner ce qu'il y a à faire.

M. Terrien revient sur la question des charrettes qui sont placées entre la rue des Boires et la rue du Petit-Mail ; il dit qu'il y a là un abus contre lequel il proteste : les places de la ville ne doivent pas être transformées en atelier de charronnage.

Il ajoute que, comme membre de la commission de la voirie, il dégage sa responsabilité au sujet de cette rue en Z que l'on fait à la place de l'ancienne rue des Récollets.

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

La conversation du pêcheur sentait le mariage. Jamais elle n'avait d'autre thème que les roseaux, les rivières, les moucheron, les saumons et les truites ; mais il y a dans toutes les paroles d'un millionnaire un si puissant attrait, elles grisent si délicieusement certaines âmes cupides, que les deux baronnets écoutaient, en souriant, l'épisode si connu de la prodigieuse capture.

Le vieil Écossais, oubliant sa raideur britannique, s'abandonnait à un laisser aller plein d'expansion. Il imitait, de ses longs bras arrondis, la ligne qui se courbe, et simulait, de ses joues gonflées, le bruit du moulinet qui tourne.

Il avait enfourché son coursier favori ; et, prenant en croupe ses deux auditeurs, il les entraînait sur les rives de tous les cours d'eau de France et d'Écosse.

Tandis qu'il discourait, Margaret, montrant

à Gaston et à Marc, qui venait de rejoindre son ami, un rocher tapissé de lichen :

— Asseyons-nous là, dit-elle, car l'histoire de Germaine sera longue. Que de fois l'ai-je entendue redire par le bon docteur Lauthier, votre oncle, paraît-il, Monsieur Marc, et par Germaine elle-même ! Jamais je ne me lassais de les écouter. Il me semblait que je revivais ainsi la vie de mon amie, que je ressentais toutes ses impressions.

Et soudain la voix de l'Écossaise prit une expression émue, vibrante par instants ; puis, en quelques mots profondément sentis, elle raconta à son sympathique auditoire le récit qui va suivre. Nous parlerons cependant pour Margaret, notre privilège de conteur nous permettant, mieux encore qu'à miss Mac-Bayle, de pénétrer au fond des âmes et d'en décrire toutes les sensations, toutes les joies, toutes les douleurs.

Que de phases différentes marquent parfois une seule existence ! Pour les uns, un printemps commence la vie, un hiver l'achève ; d'autres, au contraire, trouvent en naissant des larmes, et disparaissent entourés de sourires.

Germaine n'avait pas échappé à cette loi des

contrastes. Pour elle, les larmes commencèrent la vie. La pauvreté et l'humilité se présentèrent à son chevet dès qu'elle eut posé le front sur le petit oreiller de son berceau d'osier. C'était dans une pauvre mansarde parisienne ; un logis misérable où tout était vide, démeublé.

Un jour, l'enfant s'agitait dans sa couchette, elle pleurait. A son appel, une femme aux traits altérés l'enveloppa d'un vieux châle et commença une de ces interminables promenades où les mères usent leur force et leur vie.

Elle marchait à pas légers, la pauvre Sûzel, la pauvre mère de Germaine ; elle marchait en chantant, de sa voix pleine de larmes, une plaintive mélodie. Elle chantait et ses yeux se portaient, avec désespoir, tantôt sur la nudité de la mansarde, tantôt sur un lit demeuré dans l'ombre ; et sur ce lit gémissait un blessé, Hans Hermel, le père de Germaine.

L'enfant, un moment apaisée, recommença ses vagissements ; et Sûzel, essuyant ses yeux du revers de sa main, reprit avec courage sa monotone complainte.

Le vent faisait rage au dehors ; la neige tombait à flocons pressés.

— La neige ! qu'elle est froide dans ce Paris, pensait l'Alsacienne ; c'est comme un manteau de glace.

Et, pressant plus fortement sa fille contre sa poitrine, elle réchauffait de sa chaleur le petit être frissonnant.

— Là-bas, à la ferme de Rûsenthal, personne n'a froid, disait encore la berceuse, comme se parlant en rêve. Tous sont réunis à la veillée. On rit, on chante... Le poêle ronfle... Que sa chaleur doit être douce et bonne !

» Dors, ma chérie... dors, mon trésor, mon amour...

Semblables à des jonchées de feuilles mortes, tous ses souvenirs se levaient à cette brise d'hiver et rendaient plus amère encore la tristesse du présent.

Elle revoyait son village avec ses tilleuls en fleur, ses charmillles de houblon au vert feuillage... Puis la ferme, la grande ferme où les meubles de chêne luisaient comme des miroirs... Puis encore le travail des moissons : les vastes plaines couvertes de blé mûr où gaiement, en chantant, on maniait les faucilles. Le soir, sur la table le couvert était mis, et la maîtresse du logis donnait toujours à la

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance.

LA FOIRE

L'ouverture de la Foire a eu lieu hier d'une façon très modeste et sans le concours d'un public aussi nombreux que d'habitude. La température, il est vrai, n'invitait pas à la promenade. Depuis hier matin, en effet, un froid intense s'est abattu sur la région et atteint plus particulièrement les bords de la Loire; c'est pourquoi le quai de Limoges est un des endroits de la ville où le froid se fait le plus vivement sentir. Il faut donc que les forains aient un vrai courage pour ouvrir boutique.

Gependant on nous promet des merveilles, des exhibitions extraordinaires. Ce sera donc pour dimanche, jour principal où la foire bat son plein.

Nous allons attendre ces merveilles et entreiendrons nos lecteurs des surprises plus ou moins agréables qu'elles ménagent.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Louis-Firmin Vincent, cultivateur, de Baugneux, et Jeanne Decuisery, sans profession, de Saumur.

Isidore Leger, rentier, de Saumur, et Amélie-Othilie Orth (veuve), bijoutière, de Paris.

MÉTÉOROLOGIE

Une commission départementale météorologique vient d'être créée à l'effet d'établir dans le département un certain nombre d'observations météorologiques.

Cette commission est ainsi composée:

MM. Coindre, président; Quélin, Bleunard, Cheux, Blavier, vice-présidents; Sureau, secrétaire-archiviste; Morain, trésorier; Préaubert, Varnier, Roinard, Verchaly, membres.

Judi prochain, la commission se réunira pour nommer une sous-commission exécutive.

PROPHÉTIES DE NICK

J'ai commis une erreur grossière, en établissant mes prévisions pour le mois de novembre. J'ai perdu de vue que les forces sidérales refoulaient les bourrasques vers l'hémisphère austral ou vers les hautes latitudes de l'hémisphère boréal, comme je l'avais indiqué dès le mois d'août dernier. Ce qui s'est produit régulièrement, lorsque la lune était dans l'hémisphère boréal, avec une déclinaison descendante. Dans ces conditions, les bourrasques ont toujours sévi sur les latitudes septentrionales.

Il en sera de même en décembre. La première et la deuxième dizaines seront relativement assez belles, notamment sur la zone méridionale, avec quelques gelées intermit-

tentes moyennes, et d'autres vives, suivant les altitudes et les latitudes, principalement du 7 au 22. Le ciel sera souvent couvert ou brumeux dans la matinée, avec éclaircies l'après-midi. Quelques perturbations se produiront néanmoins vers les époques critiques indiquées plus loin.

La troisième dizaine sera plus accidentée, notamment sur les zones du centre et du nord de la France, et particulièrement sur l'Europe septentrionale, avec neige abondante, tourmentes, gros temps, crues subites ou dégel.

Voici les dates des points astronomiques, des époques critiques et des perturbations: 1^o vers les « 1^{er} (?), 3, 5 »; 2^o vers les « 7 (?), 9, 12 »; 3^o vers les 15, 17, 19 »; 4^o vers les « 21 (??), 23, 25, 27 »; 5^o vers les 29 (??), 31. »

Cela tantôt sur une zone, tantôt sur une autre, mais principalement sur les latitudes élevées. Coups de tonnerre épars du 23 au 28, sur le midi et le centre.

Les perturbations retardent de un à trois jours, selon la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

Gare les gros temps et les sinistres! notamment pendant les périodes marquées de deux ou trois points d'interrogation et particulièrement sur la Manche, la mer du Nord et la Baltique, y compris l'Océan et la Méditerranée. Avis aux intéressés!

Tonneins, 23 novembre.

NICK (L. D'A.)

LES GARDES CHAMPÊTRES

Les gardes champêtres vont être tous uniformisés, sous le rapport de la tenue.

A partir du 1^{er} janvier, ils auront un uniforme à peu près semblable à celui des gardiens de prisons. — Le bicorne sera remplacé par le képi à la cocarde tricolore. — Le baudrier à la plaque disparaîtra pour faire place aussi au ceinturon avec poignard de chasse.

BEAUFORT. — Accident de voiture. — M. Pillet, peintre à Beaufort, avait, mardi dernier, trois personnes avec lui dans sa voiture, le sieur Farcion et les frères Hardouin.

En passant, vers six heures du soir, près du bourg de Mazé, la voiture rencontra un obstacle sur la route et versa. Les quatre voyageurs furent fortement contusionnés. Le sieur Farcion eut une jambe cassée et l'on fut obligé de conduire un des frères Hardouin à l'hôpital de Mazé.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Ce soir lundi, *Zampa* ou la *Fiancée de marbre*.

Cet opéra est, de l'avis de tous les amateurs et de tous les connaisseurs, le chef-d'œuvre

d'Hérold et l'un des chefs-d'œuvre de l'École française.

L'ouverture est composée de plusieurs motifs empruntés aux morceaux les plus remarquables de l'ouvrage.

Le premier acte de *Zampa* est peut-être le plus beau, le plus complet de l'ouvrage; le deuxième abonde aussi en morceaux charmants, et le troisième, n'eût-il que le dramatique duo, précédant le châtimeur de l'impie, qu'il faudrait encore le considérer comme une des meilleures inspirations d'Hérold.

Tout porte à croire que cet opéra sera très convenablement exécuté pour ne pas dire davantage.

On sait que le rôle de *Zampa* sera tenu par M. Giraud, baryton. Voici en quels termes un journal l'apprécie:

« M. Giraud est un superbe *Zampa*; il a la haute mine, la belle prestance qui conviennent à cet aventurier de grande allure.

» Il a aussi le geste et l'accent, accent un peu saccadé peut-être dans le poème, mais très juste dans le chant. Il a surtout bien enlevé l'air fameux dans lequel le chef des pirates célèbre la poésie de son existence aventureuse:

Que la vague écumante

que les chœurs complètent si énergiquement.

» M. Giraud a très finement détaillé l'allegro si populaire: *Il faut céder à mes lois* et les jolis couplets qui ont couru le monde: *Douce Jouvencelle*. Il a mis, pour nous résumer, de la légèreté et du charme dans la partie tendre de son rôle, et il a trouvé des accents chaleureux dans les morceaux où l'action se dramatise. C'est un très beau succès pour M. Giraud et les applaudissements qu'on lui a prodigués étaient parfaitement mérités.»

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 novembre 1889.

Le marché est ferme; la réponse des primes s'est faite aux plus hauts cours: 3 0/0, 87.75; 4 1/2 0/0, 105.20.

Le Crédit Foncier fait un bond en avant à 4,320. Un courant identique s'établit sur les obligations foncières et communales.

La Banque de Paris et des Pays-Bas se tient à 818.75. Les actions de la Banque Nationale du Brésil sont actives avec une prime de 408 à 410 francs.

La Société Générale cote 457.50. La Banque d'Escompte est à 527.50. Bonne tenue du Crédit Lyonnais à 691.25 et des Dépôts et Comptes courants à 597.50.

Le Panama en hausse à 75. Le Gaz de Madrid passe de 480 à 485.

Le 4 1/2 0/0 Portugais s'inscrit à 491.25. Le Turc est à 47.52.

En Banque on échange l'action de la Galicia à 22.75.

Les obligations des chemins Argentins à 420, celles des chemins de Santa-Fé à 383.75 ont un bon courant d'affaires.

L'obligation des Chemins Economiques reste demandée à 384.

là-bas... tu verras notre enfant, notre cher trésor.

Dès lors Suzel porta, sur ses épaules courbées et douloureuses, tout le poids du ménage. Ce fut dans ces pénibles conditions que Germaine vint au monde. Sa mère la salua d'un sourire... Mais comment vivre?...

L'Alsacienne apprit alors la triste science de la pauvreté. Elle apprit comment on se passe de feu en hiver, comment on renonce à l'achat d'une fleur, parce que ce bouquet, qui embaumerait la chambre et rappellerait le pays natal, coûte cinq centimes. Elle renonça au petit oiseau qui chantait à sa fenêtre... Il becquetait chaque jour deux épis de millet! La dépense était trop forte. Elle vendit ses meubles, elle vendit sa croix d'or. Elle se réjouit presque de souffrir, parce que l'inquiétude lui enlevait la faim, et que le pain pris à crédit durait plus longtemps. En un mot, elle dit adieu à toutes ses joies, la pauvre femme, se consolant de toutes ses peines en mettant un long baiser sur le visage de son enfant.

(A suivre.)

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque A. Froidefond, 8, rue Drouot, à Paris (11^e année), se charge de toutes les opérations de bourse aux mêmes conditions que les agents de change, mais avec une couverture plus réduite qu'elle accepte en espèces ou en titres.

La Banque de l'Ouest escompte dès maintenant au taux de la Banque de France tous les coupons à l'échéance du 4^{er} janvier. En envoyant ses coupons sous pli recommandé à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris, on en reçoit le montant par retour du courrier.

Certaines personnes se plaignent de ne pas toujours trouver du *Sirof de Regnaud* chez leurs pharmaciens. Nous pensons qu'il suffit d'insister un peu pour faire cesser cette négligence: Tout pharmacien soucieux de ses intérêts et de ceux du client, ne peut manquer de s'approvisionner et de se réassortir de cet excellent médicament pectoral, préparé, 19, RUE JACOB, PARIS, MAISON FRÈRE.

Le meilleur remède!

Villefranche (Allier), le 6 mai 1889. — *Depuis longtemps je souffrais de maux de reins et d'estomac qui m'em, échaient de dormir; depuis que j'ai pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis complètement guérie.*
(Sig. lég.) M^{me} FRANÇOISE COLAS.

Théâtre de Saumur

Direction: M. SUREAU-BELLET

LUNDI 2 décembre 1889

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AVEC LE CONCOURS DE

M. GIRAUD, baryton en représentation.

ZAMPA

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MÉLESVILLE, musique d'HÉROLD.

DISTRIBUTION:

Zampa.....	MM. Giraud.
Alphonse.....	Gréteaux.
Dandolo.....	Roussel.
Camille.....	M ^{mes} Pudier.
Rita.....	Michaud.
Daniel.....	MM. Letellier.
Un Pirate.....	Pascaud.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 3 décembre

Un Lycée de Jennes filles, vaudeville-opérette en 4 actes.

Jeudi 5 décembre

Rigoletto, opéra en 4 actes, avec le concours de M. Giraud.

QUELQUES LIGNES UTILES

Pour avoir santé, gaieté, vivacité d'esprit, ayez toujours cerveau, estomac et ventre libres; et, pour cela, faites usage des *Pilules Gicquel*, si souveraines contre la constipation, source de tant de maladies. Elles vous préserveront des maux de tête, névralgies, migraines, des étourdissements, des congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent.;
Hors ville, par 5 kilos, 80 cent.;
Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent.;
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.;
Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent.;
Hors ville, par 5 kilos, 85 cent.;
Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent.;
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

L'ORIFLAMME PETROLEU LANG
inflammable
SANS ODEUR
Produit une Lumière incomparable
En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE
est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRE, ph^o, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

petite servante sa bonne part de potage fumant. Suzel était heureuse. Tous l'aimaient à la ferme... Oui, il faisait bon là-bas... tandis que dans la mansarde parisienne plus un rayon de soleil, jamais, jamais!...

La berceuse frissonna et continua son rêve en le rythmant de sa chanson.

Le temps avait passé au Rûsenthal; Suzel allait avoir vingt ans. Son visage était charmant sous le large nœud alsacien, sa taille bien prise dans le corselet de drap. Hans Hermel le lui dit un jour, à la kermesse du village. Suzel rougit, regarda Hans; leurs deux mains tremblèrent; et, l'année suivante, toute la noce valsait dans la prairie du Rûsenthal.

Valsé! oui, elle avait valsé, la pauvre Suzel; valsé avec une belle branche d'oranger mélangée à son nœud d'Alsace, et de petits souliers à cothurne dessinant son pied cambré.

Que ce temps, si proche encore, lui paraissait loin!...

En y songeant, la pauvre femme sentit un sanglot lui serrer la gorge, et elle cachait son visage sur le châle qui enveloppait l'enfant.

Oui, elle avait dansé; et, maintenant, ses pieds alourdis se traînaient avec peine sur le carreau de la chambre. Oui, elle avait été jolie,

bien jolie même; mais que restait-il de sa beauté? Oui, ses yeux avaient brillé joyeusement avec un éclat d'avril en fleur; et maintenant il en coulait des larmes, des larmes bien amères.

Dès le lendemain de son mariage, Hans quittait le Rûsenthal. Paris l'attirait. Il voulait travailler en fabrique et gagner beaucoup pour que Suzel n'eût rien à désirer.

Le jeune ménage s'établit gaiement sous les toitures. Le nid était élevé de cinq étages; mais plus l'alouette est près du ciel, mieux elle file sa roulade.

Durant quelques mois on fut donc bien heureux.

Suzel garnissait avec amour le berceau d'osier, et faisait de rians projets. Le père en formait de plus beaux encore.

Et puis... et puis... Un soir, Hans fut rapporté sanglant et râlant; un bras broyé dans un engrenage. Une fièvre ardente le dévorait. Le médecin parla de l'hôpital.

— Non, non, balbutia l'agonisant, en crispant son unique main sur la main de sa femme, ne pas te quitter... Voir notre enfant dans son berceau!...

— Non, non, répondit-elle, tu n'iras pas

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAU-REPAIRE, Et de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques
En trois lots,

En l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, le MARDI 17 DÉCEMBRE 1889, à midi,

1^{er} Lot

D'une maison et ses dépendances, sise commune de Saint-Lambert-des-Lévées, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Mise à prix : 40,000 fr.

2^e Lot

De la nue-propriété d'une maison, sise à Morannes, rue des Moulins, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), l'usufruit appartenant à M. et M^{me} Hermé, âgés l'un de 76 ans, l'autre de 72 ans.

Mise à prix : 800 fr.

3^e Lot

Une petite vigne, à Morannes, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire), d'une contenance de dix ares quatre-vingt-trois centiares.

Mise à prix : 400 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A M^e AUBOYER, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, (963) ANDRÉ POPIN.

A VENDRE

UN

Manège et Chaîne à godet

Et Accessoires pour jardinier.

Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (964)

ON DEMANDE une ouvrière pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n^o 40.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

Grande Maison d'habitation propre au commerce.

Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, 26,

Composée d'un corps de bâtiments sur rue, de cour et magasins sur le derrière.

S'adresser audit M^e LELIÈVRE, notaire. (933)

A CÉDER

Après fortune faite

UN

MAGASIN DE MEUBLES

Situé 28, rue du Portail-Louis.

S'y adresser pour les renseignements. (906)

CENDRE de CHAUX

A VENDRE à des conditions avantageuses

40 mètres cubes de CENDRE DE CHAUX pour les terres.

S'adresser à M. CRUCHET, aux Fours à chaux de Dampierre.

A VENDRE

à l'amiable

UNE

BELLE MAISON

Située à Distré, sur la route de Montreuil à Saumur, à 4 kilomètres de ce dernier.

La maison comprend deux salons, salle à manger, office et chambre au rez-de-chaussée, servitudes en sous-basements, premier étage, mansardes au second ; Servitudes séparées, comprenant remise, écurie et logement de domestiques ;

Très beau jardin anglais et potager, d'une contenance de plus d'un demi-hectare, petite serre ; Beaux grands arbres d'ornement ; Agréments et confortable.

S'adresser à M. TAVEAU-NICOLAS, expert au Pont-Foucharde-Saumur.

VOITURES NEUVES et d'OCCASION et CAMION A VENDRE.

S'adresser à M. LECUIT, 48, rue Nationale, Saumur. (934)

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle.

ÉPICERIE PARISIENNE IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

CHOCOLATS DE MARQUES

CHOCOLATS IMBERT

Menier, le 1/2 kil., 1.65	Santé fin, le 1/2 kil., 1.30
Planteur, — 1.65	— surfin, — 1.60
C ^e Coloniale, — 2.20	Supérieur vanillé, — 1.90
Félix Potin, le 1/2 l., 1.30, 1.50, 1.70	Double vanille, — 2.10
Express, les 6 déjeuners, 90 et 1.20	Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.

N. B. Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linzières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivry	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (État)									
(arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 41	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 »	»	4 37	8 56	»	»	7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars				11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28
Niort					4 30	8 42		4 31	5 20
Saintes					6 30	11 52		6 12	7 53
Bordeaux					9 52	3 34		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux					5 40		8 20		3
Saintes					7 15	9 9		11 39	6 43
Niort					9 32	10 55		2 5	5 30
Thouars					6 5	12 11	12 42	1 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 35	6 38			1 4	2 37	4 55	9 6	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			»	2 50	5 18	9 41	»
Chacé-Varrains	10 7	7 27			»	2 57	5 26	9 49	»
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			»	3 2	5 31	9 55	»
SAUMUR (État)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin			3 13	5 42	10 3	»
(départ)		7 25	11 25			2 52	5 20	»	»
Nantilly (départ)		7 38	11 36			3 3	5 33	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 41	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 45	5 45		11	7 11
Vivry		8 10	12 10	»	3 27	5 59		»	»
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8		»	»
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20		»	»
Linzières-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32		»	»
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	»
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON								
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5	
Port-Boulet	8 40	12 13	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45	
Chinon	9 4	12 50	7 44	Saumur	9 4	7 6	10 32	

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 55	12 53	
Moncontour		7 41	10 48	2 27	
Loudun		8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38	
(départ)	6 53	9 29	4 25	5 9 30	
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10 9 41	
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19 9 52	
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26 10 1	
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40 10 24	
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40			7 30	11 48
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 30			2 15	9 14
Loudun	8 24			4 14	10 13
Moncontour	8 55			6 8	3 29
Poitiers	10 33			10 40	5 12

LIGNE D'ORLÈANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir
Nantes	10 45			8 25	8 55	12 7	3 10	7 35			
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35				
La Méritré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1				
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25					
Saint-Clément		7 28		12 53	3 59	6 32					
Saint-Martin		7 31		12 59	4 7	6 39					
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24				
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 17	4 31	7	10 30				
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13					
Port-Boulet		3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50			
Langeais		4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 11	11 16			
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46								